

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 octobre 2026	Le douze octobre deux mille vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 05 octobre 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.
Date de convocation 05 octobre 2026	<u>Étaient présents</u> : Cédric VIGUERARD, Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOUA, Carole HERVAGAUT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Corentin LECOMTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT
Nombre de Conseillers	<u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Delphine MORELLE à Carole HERVAGAUT, Danyla GUY à Anne-Sophie DE BESSES, Elisabeth METRAL-SYORD à Emilie BRUNEL-RAYMOND
En exercice.....	<u>Excusé</u> : Fouad REQUINI
Présents	<u>Absent</u> : William BERTRAND
Pouvoirs	<u>Secrétaire de séance</u> : Marie-Claude LAURET
Votants	

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

26.84 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS – DESIGNATION D'UN « CORRESPONDANT EUROPE » PARMI LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe de la création conjointement par le Comité européen des Régions et la Commission européenne d'un « réseau des conseillers locaux de l'Union européenne ».

Cette initiative, annoncée au printemps 2025, compte d'ores et déjà 3 000 élus à son actif, issus de 1 700 collectivités territoriales. L'adhésion est ouverte à tout élu local ou régional dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

L'objectif est de rapprocher l'Europe des communes et des citoyens en renforçant la communication et la pédagogie autour des sujets européens, afin de mieux faire connaître l'impact concret de l'action de l'Europe sur la vie locale. Ce réseau permet également aux collectivités territoriales de faire remonter leurs besoins, priorités et propositions auprès des institutions européennes.

Les élus membres du réseau bénéficient de services d'information et peuvent participer à des visites d'étude à Bruxelles, de sessions de formation et d'ateliers visant à améliorer leur compréhension du fonctionnement de l'Union européenne.

La ville de Pont de l'Arche souhaite participer à ce réseau européen à travers la désignation d'un correspondant Europe au sein du conseil municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la candidature de Madame Carole HERVAGAUT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- DE DESIGNER Madame Carole HERVAGAUT comme « Correspondante Europe » de la Ville de Pont de l'Arche.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité :

Votants	25
Pour	23
Contre	2
Abstention	-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents



Le/La secrétaire de séance



Certifié conforme et exécutoire

Le Maire de Pont de l'Arche.

Richard JACQUET